

<http://lipietz.net/De-la-credibilite-du-complot-contre-Jean-Luc-Melenchon>

De la crédibilité du « complot » contre Jean-Luc Mélenchon .

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : mercredi 24 octobre 2018

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Cher Bernard,

Dans un échange public sur Facebook, tu t'étonnes de ma naïveté sur « l'affaire Mélenchon » et tu as la charité de l'attribuer à mon grand âge. Je serais devenu gâteux, hypothèse qu'on ne saurait écarter. La vérité serait ailleurs : la perquisition est une manoeuvre politique, il y a deux poids, deux mesures, Mediapart est un torchon, Plenel un pourri et Arfi un pantin misogyne etc.

Tu m'avais fait l'honneur il y a quelques années de me demander de préfacier l'un de tes livres à l'intelligence des plus étincelantes, l'éditeur craignant que les lecteurs n'y comprennent rien. Je m'étais [tant bien que mal acquitté de la tâche](#). Il semble que je ne bénéficie plus d'un préjugé si favorable, quoique mes livres et articles n'aient pas manifesté jusqu'ici une tendance dangereuse à gober les bobards officiels, y compris sur la résistance de la direction Sncf à la mise en oeuvre de la Shoah ou sur l'innocuité des vaccins à l'aluminium...

« Une opération politique » dis-tu. Évidemment. Tout est politique. Pour un juge ou un procureur, étouffer ou enquêter sur un soupçon de détournement de biens publics est le choix le plus politique qui soit, au sens noble de la politique. La probité est la vertu de base du camp progressiste, avant même la démocratie, la solidarité et l'écologie.

Mais tu vises un sens plus restrictif du mot, quelque chose comme « politicien ». Le goût de petits juges ou de procureurs à se faire un nom en se payant une vedette politique. Ou complaire à un parti au détriment d'un autre. Comme le procureur Molins â€” car c'est lui, et non Rémy Heitz (le proc « proposé par Macron » le 2 octobre), qui est à la manoeuvre jusqu'en novembre â€” est déjà célèbre, il s'agirait plutôt de la seconde hypothèse. Un ordre que lui aurait donné le Président, en échange de sa promotion (qu'on pouvait croire à l'ancienneté et au mérite) à la Cour de cassation. Et parallèlement l'ordre aurait été donné à *Mediapart* et autres médias d'État (comme dit dorénavant JLM pour mieux mettre en valeur l'indépendance de BFM-TV) de « couler Mélenchon ». Enfin, je suppose que tu penses à un complot de ce genre, entre la noblesse d'État et l'oligarchie financière.

Au-delà de mon gâtisme allégué, tu soulèves en fait sur cette question la possibilité de discriminer par la raison entre une vérité officielle (Molins enquête normalement sur des délits à lui signalés) et une vérité complotiste. Je te crois assez cultivé pour savoir que c'est extrêmement difficile, [l'hyper-criticisme ayant toujours un pas d'avance sur le réalisme béat](#), car il ne se sent jamais obligé de revenir sur ses pas quand il rencontre une contradiction.. Comme dit Paul Veyne, « *La seule preuve que les Américains sont allés sur la Lune, c'est que les Soviétiques ne l'ont pas contesté.* »

La raison ne nous offre que trois armes : la vraisemblance (héritée de l'expérience), l'analyse des « mobiles » de ceux qui défendent telle ou telle version, et surtout la logique des faits et des accusations. Essayons-les.

Rappelons auparavant qu'il y a deux enquêtes : 1. sur l'emploi des assistants rémunérés par le Parlement européen à des tâches de fonctionnement d'un parti national, la FI, et 2. de possibles surfacturations dans le compte de campagne de Mélenchon 2017. Nous en sommes au stade de l'enquête préliminaire, conduite par la police sous le contrôle d'un procureur, la perquisition ayant été en outre autorisée par le juge des libertés.

La thèse hétérodoxe, que tu défends, dit « c'est une manoeuvre politique de la justice, de la police et de la presse aux ordres, (*Mediapart*, ce torchon misogyne, y compris), pour couler la France Insoumise forte de bons sondages

pour les prochaines élections européennes. La date a été choisie pour masquer la pauvreté du remaniement gouvernemental et la médiocrité des sondages sur E. Macron. Et la preuve : il y a « deux poids deux mesures », c'est à dire : on ne poursuit pas les autres pour ça, et avec de tels moyens. »

Je défendrai pour ma part la thèse inverse : chacun fait normalement son métier dans le cadre des lois et procédures actuelles (qu'on peut par ailleurs amender !).

A. Prenons l'affaire n°1, les assistants parlementaires.

" *Tout d'abord, l'accusation du procureur est hautement vraisemblable.*

Le péché est véniel : il est difficile de nier que le travail d'un député consiste aussi à convaincre ses électeurs qu'il faudra revoter pour lui, or c'est bien la mobilisation de son parti qui a permis son élection. Ce n'est donc qu'une affaire de degré : l'assistant travaille-t-il/elle le plus clair de son temps à autre chose qu'à aider son député dans son travail parlementaire ?

Les Verts ont procédé ainsi quand ils étaient très pauvres (un seul permanent pour tout le parti !) Des assistants d'eurodéputés devaient être mis à la disposition du parti, et les eurodéputés n'avaient aucun contrôle sur leur travail. Puis (mandature 2009, la mienne) le travail du PE, suite au traité d'Amsterdam, est devenu énorme, le PE plus sourcilieux, et le parti Vert français plus riche. On a donc cantonné les assistants européens « de la circonscription France » dans une [structure d'éducation populaire appelée Sinople](#) qui effectivement ne s'occupait que de documenter les débats en France sur l'écologie et sur l'Europe. Puis les Verts ont laissé tomber cette « mise à disposition », les assistants passent l'essentiel de leur temps en liaison avec le Parlement européen, ce qui ne veut pas dire qu'un assistant n'a pas de temps en temps à monter une opération entièrement consacrée à l'écologie, en France.

" *Ensuite, on ne voit pas très bien en quoi l'accusation est politiquement utile pour, disons, Macron.*

Ceux / celles qui votent FI savent bien que la FI se fiche, voire méprise le travail au PE (grandement à tort, car la législation française est de plus en plus une transposition du droit européen !) « *Les assistants FI du PE, comme leurs eurodéputés d'ailleurs, ne travaillent que pour la FI en France ? Ils ont bien raison : prend l'oseille et tire toi.* » Ce fut exactement la même réaction que celle de l'électorat de Marine Le Pen : bien que la même accusation fût portée contre elle pendant toute la campagne présidentielle, elle a fait un triomphe au premier tour.

" *Parce qu'il faut quand même rappeler les faits.*

Loin d'être « à deux vitesses » au détriment de la France Insoumise, pour la même affaire, la justice a commencé par le cas FN, AVANT la présidentielle. Puis par le cas Modem, après la présidentielle et alors que Bayrou était Garde des sceaux.

Je suis gâteaux, et tu comprends mieux que moi les astuces de la politique, mais je vois mal le Garde des sceaux F. Bayrou donner l'ordre au Parquet d'enquêter contre lui-même, Bayrou François, ancien eurodéputé, et s'obliger à démissionner, ainsi que la ministre des Armées et la ministre des Affaires européennes. Le Premier ministre (LR dissident) aurait lancé lui-même l'opération pour briser l'alliance Modem/LREM ? Ce serait aujourd'hui plausible (quoiqu'administrativement fort difficile), ça ne l'était pas à l'époque.

En fait il y a une explication plus simple (critère du [rasoir d'Okham](#)) : la justice, qui crève de manque de moyens, procède par ordre de nombre décroissant d'eurodéputés concernés...

B. Affaire n° 2 : les surfacturations

Rappelons que la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques, la CNCCFP, a remarqué des points suspects dans les comptes de campagne de JLM, en particulier au profit de l'Ère du Peuple et de Médiascop, propriété exclusive de Sophia Chikirou. Après les avoir [longuement et publiquement critiqués](#) la CNCC les a d'office redressés (ce qu'elle peut faire elle-même), puis les a signalés au Procureur de la République, ce que [l'article 40 du Code de procédure pénale](#) l'oblige à faire « sans délais ». Le procureur a lancé en mai une enquête préalable, qui n'est pas une instruction judiciaire : a priori personne n'est accusé. Il faut qu'il y ait des « éléments suffisants » pour inculper quelqu'un et nommer un juge d'instruction.

On peut critiquer cette procédure. Aux USA, le procureur (élu) garde la main jusqu'au procès, sous le contrôle d'un juge quand il demande une perquisition (en France : contrôle par le juge des libertés). [Pour Eva Joly](#), il est « imprudent » mais légal pour un procureur de perquisitionner un député : mieux vaut attendre le stade du juge d'instruction (ce qu'elle était...).

Sur les 1.161.759 euros facturés par Sofia Chikirou (on est bien loin du « mensonge » de France-info.tv, 1.200.000, n'est-ce pas ?), près de la moitié, selon JLM lui-même, représente des services extérieurs qui lui avaient été facturés : autant de points de surfacturation possibles, c'est archi-classique mais pas forcément malhonnête. Cette cascade de sous-traitants complexifie l'enquête et multiplie le nombre de personnes à perquisitionner (même remarques pour l'Ère du Peuple), pour se faire une idée des flux et des éventuels bénéficiaires.

" D'abord, la question de la vraisemblance des soupçons du procureur.

Elle est totale. Tous les partis sont amenés un jour ou l'autre à surfacturer ou sous-facturer. Tous les partis calculent leur espérance de remboursement public des campagnes électorales (dont le montant maximum est fixé par arrêté). Ils sous-facturent s'ils dépassent le maximum, et si ils sont en dessous du montant remboursable, surfacturent ou accélèrent leurs dépenses pour s'approcher du montant forfaitaire... Les Verts l'ont fait, nous l'avons même explicité pour démontrer notre bonne foi : un contrat avec l'imprimeur prévoyant deux prix selon que l'on serait ou pas remboursé, ayant atteint la barre des 5%. Et notre trésorier a été inquiet pour cela, montré menotté à la télévision par le « pouvoir socialiste », mais nous avons gagné sur la légalité de ce procédé.

La vraie question, en cas de surfacturation manifeste et manifestement exagérée, est le soupçon de détournement de l'argent public finançant les élections, soit pour les dépenses futures du parti (péché véniel, car conforme à la logique du financement public des partis : après tout, si un parti dépense moins que ce à quoi il a droit pendant la campagne afin de financer ses activités entre deux élections, cela prouve qu'il n'est pas purement électoraliste !), soit pour un enrichissement personnel des surfacturants. Péché nettement plus grave.

Vue la chaîne des sous-traitances vers des sociétés elles-mêmes proches de la FI, la police devait faire de nombreuses perquisitions, et visiblement le procureur a préféré ne faire qu'une vague de perquisitions, il l'a donc fusionnée avec l'enquête sur les assistants (en remontant même à la mandature précédente). Soit une grosse vague de perquisitions !

" Sur l'argument du mobile politique : pourquoi maintenant ?

Nous sommes à plus de six mois de la prochaine élection, personne ne connaît la géométrie des futures listes européennes, ni même les têtes de listes véritables. Et l'expérience Fillon a montré qu'une affaire même plus grave (le Pénélopegate était plus grave que SCgate), même pendant la campagne électorale, n'a pas empêché Fillon d'être devant JLM. Car encore une fois, on parle de trucs qui sont péchés véniels aux yeux des électeurs. Si c'était « un coup du pouvoir », il aurait frappé en février-mars. Si JLM avait dit « Entrez donc, nous n'avons rien à cacher », ç'aurait été oublié dès la semaine suivante.

En réalité, l'enquête a été lancée par le procureur Molins dès le mois de mai. La police a visiblement travaillé pour identifier les « cibles » avant de perquisitionner. Et personne n'a rien dit sur la douzaine d'autres cibles que les locaux la FI et le logement de JLM. C'est JL Mélenchon qui, par calcul victimaire (que cela consoliderait son électorat) ou par manque de sang-froid, ou parce qu'il avait réellement quelque chose de plus à cacher, en a fait un cirque médiatique.

Le seul effet politique possible est sur une certaine gauche chrétienne socialisante ou écologiste, genre MN Lienemann, qui pourrait être dissuadée, par souci de probité, de se regrouper autour de JLM. Les bénéficiaires du coup sont donc EELV et Générations. Si c'est eux que tu vises, à toi, cher Bernard, de le prouver.

" Dans les faits : « deux vitesses » et disproportion des moyens ?

Je n'ai aucune idée de « Combien de fonctionnaires furent mobilisés sur les enquêtes et perquisitions au FN, au Modem, dans l'affaire Fillon et dans l'affaire Benalla. » Il n'y a pas eu tant de « cirque » sur l'aspect procédural de ces enquêtes elles-mêmes, du coup l'opinion publique ne s'est intéressée qu'aux contenus et résultats. Sur ce point, par ses clameurs sur la forme, JLM a mieux joué que M. Le Pen, F. Bayrou, F. Fillon ou E. Macron. Mais cela ne change rien au fond : nous sommes assez grands, toi et moi Bernard, pour ne pas laisser notre attention se détourner du contenu (« Quand le sage montre la Lune, l'idiot regarde le doigt. »)

N'oublions pas en outre que le Procureur a lancé une seule vague de perquisitions pour deux enquêtes : toujours la misère de la justice, mais cela fait beaucoup de monde à perquisitionner le même jour.

En revanche on ne peut que se poser la question « Et pourquoi pas Macron ? ». C'est comme souvent *Médiapart* qui a [levé le lièvre le 27 avril](#) : la CNCC a décelé d'autres irrégularités, cette fois de sous facturation. Elle n'avait donc pas à les redresser, puisque ça faisait de l'argent public en moins à rembourser. Mais elle n'en parle même pas dans son [rapport sur le compte de la campagne Macron](#), par ailleurs aussi copieusement « redressé » que le compte Mélenchon.

Il s'agit d'un « geste commercial » de la Société GL Events, spécialiste de l'évènementiel et dont le patron est grand ami de G. Collomb. Ces "gestes commerciaux" de fournisseurs, assimilables à des dons non déclarés sur le compte de campagne (et en plus des dons d'entreprises, peut-être avec abus de bien sociaux, on n'a pas le détail), au contraire de la surfacturation, ne coûtent rien aux contribuables. Mais ils sont pourtant réprochés, car le soupçon de corruption active est évident, et selon *Médiapart* prouvé par les contreparties dont a bénéficié GL Events.

La CNCC nous a d'ailleurs fait le même coup une fois : lors des municipales à Villejuif, un commerçant nous avait prêté son local pour des queues de cerises, heureusement on a pu plaider qu'il n'en avait pas l'usage et qu'on l'a repeint...

La CNCC s'est ici satisfaite de la réponse « geste commercial », mais Anticor a porté plainte. Pourquoi le Procureur Molins ne s'en est-il pas saisi ? Une réponse est évidente (toujours le rasoir d'Okham) : vue la misère de son budget, le procureur n'a pas perdu son temps à lancer une enquête sur un Président qui, selon la jurisprudence

Chirac, est intouchable jusqu'à la fin de son mandat, dans 4 ans... C'est scandaleux, mais c'est réaliste. Si l'on veut en incriminer quelqu'un, c'est le Conseil constitutionnel et sa jurisprudence Chirac.

(Une remarque au passage : contrairement à ce que prétend [la députée FI Danièle Obono](#), le procureur ne s'est pas dessaisi de l'enquête ayant donné lieu à la perquisition qu'il a ordonnée, mais, par souci d'impartialité, de la plainte de son substitut et des policiers contre les violences exercées sur eux par JLM !)

Toutefois le parquet n'a pas attendu une semaine pour se saisir de l'affaire Fillon après les révélations du *Canard enchainé*, pour se saisir de l'affaire Benalla après les révélations du *Monde*. Ce qui, tu le reconnaitras, ne fut pas tout à fait sans coût politique pour la droite qui s'apprêtait à gagner l'élection présidentielle, puis, cet été, pour E. Macron qui l'avait gagnée.

De même, la dénonciation du financement de la campagne Macron par *Mediapart*, sur le cas GL Events mais aussi dans [une série d'articles sur son réseau de donateurs](#), a occupé une partie de la presse, *Le Monde* et *France-Info* compris, [pendant tout le printemps 2018](#).

Ce simple fait invalide largement la thèse complotiste selon laquelle *Mediapart*, ce torchon ou plus exactement E. Plenel (ses journalistes « n'étant que des acolytes »), serait à la solde de Macron, thèse complotiste qui justifierait [l'appel de JLM à « couler » Mediapart en se désabonnant massivement](#).

On ne peut vraiment pas dire que la Justice et la presse vendues au libéralisme (pléonasme) soient particulièrement tendres avec les politiciens libéraux, au pouvoir ou proche de.

En conclusion, cher Bernard : selon les armes de ma raison vieillissante (vraisemblance, mobile, et logique des faits), *la thèse officielle (un procureur, saisi de soupçons de délits, lance deux enquêtes préalables qui nécessitent une vaste perquisition) semble plus cohérente, moins tirée par les cheveux, que la thèse du complot d'un pouvoir, d'une justice, d'une presse aux ordres du capitalisme financier.*

C, L'image, la presse et la contestation féministe : la vérité serait encore ailleurs ?

Contrairement à l'habitude, c'est le « soupçonné » qui, au lieu du classique « je ne commente pas une enquête en cours » (enquête qui débouchera peut-être sur des jugements, au mieux dans belle lurette) a battu le tambour, se filmant pendant la perquisition chez lui, puis se faisant filmer chargeant la perquisition à la FI, [bousculant le substitut du procureur qui ne l'a pourtant pas touché](#) d'un geste qui valut récemment un [carton rouge au héros national K. Mbappé](#), interrompant par la violence la perquisition, puis tenant conférence de presse sur conférence de presse, plus des vidéos mises sur son site ainsi que de longs textes : pendant plusieurs jours, la parole fut à la défense seule (JLM), dans le silence glacial de l'accusation (Molins).

Tu as pu remarquer que tous mes billets sur ma page facebook commentent des textes ou des vidéos mises en scène par JLM lui-même. Et tu as pu remarquer que, d'abord moqueur (« La République c'est moi, ma personne est sacrée : et la laïcité, bordel ? »), mes commentaires furent de plus en plus indignés par la « défense ».

Sur mon site facebook le débat a fait et fait toujours rage sur cette évolution de l'image de JLM : voulue ou pas ?

Pour les uns, la réaction incontrôlée de JLM révélerait « sa vraie nature ». Interprétation qui présente deux sous-versions (tu vois, Bernard, je reste analytique, je ne mets pas tout le monde dans le même sac). Soit : « C'était inattendu mais c'est bien que ce soit arrivé, maintenant on est prévenu ». Soit (et c'est une version partagée dans la frange sympathisante de la FI et parfois par JLM lui-même) : « C'était voulu de la part du pouvoir pour faire péter un câble à Jean-Luc, un peu sanguin » : Mélenchon serait tombé dans le panneau. Il devrait prendre une conseillère en communication de crise...

Pour les autres, c'est voulu de la part de Mélenchon : une victimisation à outrance (ça marche toujours, ta réaction en témoigne), une attaque généralisée contre la police, la justice, les médias, soit 3 des « pouvoirs » sur 4, tous vendus sauf, jusqu'ici, le législatif, mais réduit à une seule personne : « *La République, c'est moi. Ma personne est sacrée.* » Sauf qu'on pouvait en dire autant de Fillon, Le Pen, Bayrou, et de toute la République en Marche. Mais visiblement pas, aux yeux de JLM pour l'une de ses propres co-élues, députée FI, [Muriel Ressiquier, publiquement humiliée](#) par lui devant les médias qu'il avait lui-même conviés à la scène « Enfoncez moi cette porte ». *Elle n'était pas sacrée, elle n'était pas la République.* Et d'ailleurs, on apprendrait bientôt que les femmes à l'accent toulousain ne parlent pas « français ».

L. Joffrin dans *Libération* (horresco referens) présente une interprétation intermédiaire : coincé dans une mise en cause potentiellement dangereuse par la justice, JLM réagit, peut-être de façon inconsidérée, en sur-mobilisant son noyau dur au détriment de son aire d'influence plus lointaine. Après s'être dé-diabolisé pendant la campagne électorale, se présentant en nouveau Mitterrand (mais un Mitterrand partisan du Frexit, ce qui fut la grosse [erreur politique de JLM en 2017](#)), JLM est contraint de se re-diaboliser en la figure de Marchais : un gigantesque « Taisez-vous Elkabach ». ÇA PEUT MARCHER. Mitterrand lui-même a dû remonter de très loin pour apparaître comme « la Force tranquille ».

J'avoue que ma sénile raison n'a pas (encore ?) les moyens de trancher entre ces diverses hypothèses. J'en pince pour la piste Joffrin. Mais alors il faut pousser plus loin.

Ce qui a poussé Marchais à faire du Marchais à la fin des années 70 était assez complexe : le sentiment de perdre du terrain au profit du PS (là, je ne vois pas la transposition au cas JLM, si ce n'est que certains indices montrent une résilience inattendue des Verts dans les autres pays européens et potentiellement en France), mais aussi et surtout la montée de la contestation interne. Et Marchais répondit en surjouant les deux traits prêtées par lui à la classe ouvrière : le virilisme (« Liliane, fais les valises, on rentre à Paris ») et l'hostilité aux immigrés.

Ce second thème tente visiblement JLM, inspiré par [la « Die Linke » S. Wagenknecht](#), théorisé par F. Lordon dans *Le Monde Diplomatique*, et mis en oeuvre dans le refus de signer [l'appel de tout le reste du camp progressiste](#) à sauver les boat people en perdition en Méditerranée. C'est certainement l'un des plus importants facteurs de trouble dans la FI. Pour avoir protesté, Clémentine Autain fut ostracisée. Mais ce n'est pas cela que les événements de la semaine dernière ont mis en lumière.

Car, à la fin de cette semaine horribilis, la presse et internet révélaient progressivement deux questions en résonance avec les colères plus ou moins calculées du leader, et en particulier ses débordements publics, virilistes et carrément misogynes (vis à vis de la députée FI et de la journaliste toulousaine) : l'affaire Chikirou et la contestation féministe dans la FI.

L'affaire Chikirou est nettement antérieure à la perquisition et fut révélée cet été par le média le moins soupçonnable d'hostilité envers la FI : *Le Média*, justement, télévision internet perçue comme organe lié à la FI, ou du moins exemplaire aux yeux de la FI. [L'accusation était assez grave](#) : Sophia Chikirou aurait sur-facturé ses services au *Média*. Et là, on ne pouvait soupçonner la surfacturation d'alimenter vertueusement une « réserve de noisettes » de la FI, puisqu'au contraire ces noisettes de la FI auraient dû aider *Le Média* à traverser sa phase de démarrage. Il

s'agit donc implicitement, selon ses accusateurs (la rédaction du *Media*), d'enrichissement personnel au détriment du *Média*. C'est à partir de ce moment-là que des amis FI ont commencé à me parler du problème que posait « l'intimité de Jean-Luc avec Sophia Chikirou ».

Or c'est précisément cela qu'il y a possiblement derrière le signalement article 40 sur les comptes de campagne : non pas un détournement vers une caisse noire de la FI, mais un enrichissement personnel. D'où la violente colère de JLM lorsque *Mediapart* révéla que SC était au petit matin de la perquisition dans l'appartement de JLM.

J'ai immédiatement réagi sur mon Facebook (20 oct 12 :01) par une défense « rationaliste » préventive : « *La "découverte" de la police (que S. Chikirou dort chez JLM) était un secret de polichinelle pour les militants FI. Du point de vue de l'enquête, elle éclaire certes la violence de JLM, mais elle ne signifie pas que l'enrichissement personnel allégué de SC soit un enrichissement personnel de JLM : je ne pense pas qu'il.elle fassent caisse commune !* ». Le problème est que JLM réagit au contraire par un [déchaînement d'irrationalisme](#) contre *Mediapart* (et contre France-Info, qui [précisait les comptes de campagne](#) de JLM et les factures de SC), que sans examen critique tu sembles partager. : « Coulez-moi ce torchon misogynne vendu à la police ! Désabonnez-vous ! »

Il suffit de relire [l'article de Mediapart](#) : il ne remet nullement en question le professionnalisme de SC (enfin, si l'on admet que SC n'est pas la conseillère en com' de JLM sur ce coup-là, parce que c'est plutôt raté), il n'insinue nullement une « promotion canapé ». Il fait le boulot de toute presse d'investigation : en savoir aussi vite que possible autant que la police, et si possible prendre une longueur d'avance. Avec des sources policières ou non, mais dont les journalistes ont le droit et le devoir de protéger le secret. Et il ne révèle qu'un élément d'intérêt général : une personne soupçonnée de surfacturation de la campagne électorale à son profit a une relation extraprofessionnelle avec la personne candidate.

Pourquoi dès lors JLM a-t-il mis spontanément la question de la misogynie sur le tapis ? La première explication qui vient à l'esprit (toujours le rasoir d'Okham) est que, justement la semaine horribilis a révélé qu'il y a un problème. Pas dans sa défense intransigeante de S. Chikirou, nullement genré (on a vu Mitterrand défendre jusqu'au-delà du raisonnable des amis masculins). Mais, s'emparant des mises en scène virilistes de JLM, le sociologue marxisto-bourdieusien Philippe Corcuff risque dans *Mediapart* l'expression a priori un peu forte : « [un Me-too à l'envers](#) ». P. Corcuff, ex Vert, ex-NPA, actuellement Fédération anarchiste, et probablement ancien FI tant il a l'air d'en savoir plus long qu'il ne l'écrit.

C'est alors qu'un ami attira mon attention sur un aspect souterrain de l'affaire : le texte de 2017 de l'animatrice de l'association féministe et anti-raciste *Les Effrontées*, Fatima Ezzahra Benomar. Celle-ci raconte en gros comment elle a été ostracisée et a dû quitter la FI à la demande de SC sous l'accusation de draguer JLM. Voici [ce texte déjà ancien](#). Mais FEB le réactive cette semaine-là sur son Facebook (21 octobre, 11:38) en précisant que « *Depuis la publication de mon témoignage qui a été consulté plus de 95 000 fois, j'ai été contactée par beaucoup, beaucoup de jeunes femmes en détresse, toutes racisées, toutes se disant victimes de diverses stratégies de prédation de la part de JLM, notamment via les réseaux sociaux ou plus récemment WhatsApp.* » Et d'aiguiller ces jeunes femmes vers [Parler](#), l'association créée par Sandrine Rousseau, première dénonciatrice du député vert Denis Baupin, un an avant Me-too.

Mais ce n'était encore rien ! Une autre féministe me signala que, juste avant la perquisition, le 10 octobre, la corédactrice de la doc féministe pour la campagne des européennes de la FI, Amandine Fouillard, a démissionné avec [un texte au vitriol](#) : "*des milliers de propos sexistes, transphobes, racistes, homophobes, sont perpétrés ; que ce soit en réunion, dans les médias, en actions militantes ou sur les réseaux sociaux ; par des militants, des responsables, des candidats et des élus de la France Insoumise. Même par des groupes d'action entiers dans certains endroits. Ce qui est agressif ce sont les violences sexistes et sexuelles que nous subissons de la part des militants, des responsables, des candidats et des élus de la France Insoumise. Certains de ces actes sont*

répréhensibles par la loi."

Natalie Gandais, devant ta défense inconditionnelle de JLM, t'a signalé ces textes. Tu lui a répondu : « Pas convainquant » ; d'autres pro-FI ont répondu par la classique défense du juge Brett Kavanaugh contre ses accusatrices : « Quelles preuves ? Pourquoi ne pas porter plainte ? Pourquoi maintenant ? ». Comme si les militants masculins n'avaient rien appris depuis... non pas Me-too mais depuis l'explosion des groupuscules 68ards sous la révolte des féministes, dans les années 70 : qu'une femme peut être opprimée sexuellement sans pouvoir en apporter la preuve, qu'elle mettra longtemps à en parler, jusqu'à ce qu'un événement extérieur serve de dé-clancheur. Car il s'agit à la lettre de [clanche](#) : « Pièce d'un métier à filer qui sert à bloquer un ressort. »

Il n'appartient qu'aux femmes de la FI de démentir, ou au contraire de dévider le fil... comme l'ont fait [des femmes de l'Unef](#) et des [femmes du MJS](#) au sujet de moeurs qui ont pu suivre JLM dans la FI. Reste que ma sénile raison (mais à la mémoire assez longue) y voit encore la possibilité d'un mobile aux discutables choix de com' de JLM face à la perquisition : consolider un noyau viriliste justifier par "l'ennemi extérieur" face aux contestations féministes naissantes, tout en arrosant la presse de l'accusation de misogynie pour se couvrir du côté des militantes.

L'expérience toutefois m'a enseigné qu'un mobile n'est pas une preuve. Bien des actes politiques sont déterminés, purement et simplement, par la bêtise ou la passion.

Reste que, pour me convaincre de mon aveuglement, j'attends de toi, cher Bernard, des arguments un peu plus convaincants que « même Hubert Védrine est de mon avis » .

Bien amicalement
Alain

Première réponse de Bernard Guibert

Suite à cet article, Bernard Guibert m'a répondu sur mon Facebook. Voici cette réponse.

Privé d'internet quelques jours je me suis frotté les yeux d'apprendre que j'avais pu déclarer que les opinions de mon vieil ami Alain relevait de la "sénilité" injure absolument incompatible avec l'amitié et l'admiration ancienne que je lui porte. D'autant plus que ma date de naissance m'expose plus que lui au naufrage de la vieillesse.

J'ai donc cherché dans mes réactions à ses remarques ce qui avait pu prêter à une interprétation aussi blessante. J'ai fini par trouver une réponse à Natalie Gandais dont la fin n'était pas une affirmation mais une fausse interrogation sur un mode affectueusement ironique et que je cite ci-après.

"Hubert Védrine, ce matin dans l'esprit public, dans un langage diplomatique aux antipodes de celui du tribun vilipendé, était furieux d'être entraîné malgré lui dans un Mélenchonbashing qu'il trouvait indigne et s'étonnait qu'on puisse contester que notre justice ne soit ni impartiale ni à 2 vitesses.

Alors Alain serait-il devenu moins critique que Védrine ou naïf avec l'âge ?"

Sur le fond je sépare la question de Mediapart de celle des perquisitions.

J'ai critiqué uniquement l'article intitulé « les deux premières révélations. ... ». La première n'en était pas une puisque comme l'a dit Alain avec beaucoup d'autres c'était un « secret de polichinelle ». Si ce n'est pas une révélation suite aux perquisitions cela ne peut qu'être une insinuation qui viole la présomption d'innocence et qui n'est pas très glorieuse pour des journalistes qu'on n'avait pas l'habitude de voir nager dans le caniveau. La seconde, 12000Euros en liquide, n'est pas celle d'un délit à ma connaissance. Et si c'est l'insinuation d'un enrichissement personnel cela doit faire rigoler les porteurs de valise de millions des Sarkozy's boys puisque ce n'est même pas le prix d'une Rolex !!

Bref des insinuations et pas l'enquête sérieuse à laquelle on pouvait s'attendre de la part de Mediapart. Je le leur avais écrit dès sa parution. J'ai reçu une réponse standard m'invitant à lire les autres articles. Ce que j'avais fait avant même d'y être invité. J'avais d'ailleurs beaucoup apprécié celui qui rappelait que la justice n'était pas indépendante contrairement aux indignations offusquées des bien pensants puisque les procureurs ne le sont pas. Il rappelait également que l'autorisation du juge aux libertés était tellement bidon que cela ne pouvait pas être sérieusement invoqué à l'appui de la soi disante indépendance de la justice. Certes les procureurs ne peuvent pas recevoir d'instructions écrites. Mais le téléphone ne laisse pas de traces.

J'ai regardé leur émission en live mercredi. Ils étaient sur la défensive et ont éludé le problème de la nullité et de l'infamie du premier article. Je le leur ai écrit également. Même réponse stéréotypée. Normal. Ils doivent recevoir de nombreuses protestations. Cela devrait les faire sortir du déni.

Je ne résilierai pas pour autant mon abonnement. A fortiori je n'appellerai pas à la destruction de ce journal un des derniers qui nous restent. Et qu'il ne se désolidarise pas d'un mauvais article participe d'une solidarité bien compréhensible et plutôt estimable.

Sur le fond les suspicions du procureur sont légitimes. Et les analyses d'Alain montrent qu'en ce domaine comme en beaucoup d'autres il a des talents qui lui auraient permis d'être un meilleur procureur que celui qui est en charge et qui n'a pas les moyens qu'Alain le plaint à juste titre de ne pas avoir. Mais laissons la justice suivre son cours. Et qu'Alain ne se fatigue pas de prétendre en être un supplétif.

Les perquisitions. Je maintiens que la manoeuvre est politicienne. Sans aller chercher un complot ou un cabinet noir. Alain sait très bien que la main invisible du marché et les automatismes non conscients des habitudes de classe fonctionnent à l'économie et n'ont pas besoin de complot pour servir automatiquement les intérêts de l'oligarchie, ce creuset en lequel fusionnent l'ancienne noblesse d'Etat et la nouvelle classe des actionnaires.

Le parquet est aux ordres. Il n'y a pas de juge d'instruction donnant un minimum de droits à la défense. Ce n'était pas le cas pour le FN et les autres perquisitions. Les dénonciations sont éminemment suspectes. Pas de PV. Et le plus grave : copie vraisemblablement des fichiers des adhérents de FI et du PG.

Ce n'est pas encore l'arrestation des PC au moment du pacte germano soviétique. On y vient.

L'invocation de Vedrine dans ma citation renvoie à un raisonnement à fortiori ou à contrario : si même Vedrines qu'on ne peut soupçonner de gauchisme refuse de hurler avec les loups, mette en doute l'indépendance de la justice et critique le lynchage médiatique de JLM, de FI et du PG que doit on attendre de la « gauche de gauche » dont Alain et moi nous nous réclamons ?

Que JLM, FI et le PG aient des aspects autocratiques peu sympathiques je suis le premier à pouvoir en témoigner pour en avoir été victime dans des circonstances tellement croquignolesques qu'elles m'ont valu une plainte contre moi et que je préfère réserver le récit picaresque des détails à une communication orale la prochaine fois où nous aurons le plaisir de nous rencontrer. Mais le procès des pratiques de FI et des éventuels harcèlements sexuels est hors sujet du pb politique posé par ces perquisitions.

À moins qu'on veuille faire le procès global de Mélenchon et de sa clique.

Mais alors il faut distinguer avec Mao les « contradictions au sein du peuple et les contradictions antagoniques avec ses ennemis ». Aujourd'hui entre autres Macron.

Bonne nuit.

Cordialement
Bernard Guibert

Ma réponse à la première réponse de B. Guibert

Cher Bernard,

Je t'ai invité à une discussion pour savoir si la raison permettait de discerner entre :

- ▶ une interprétation « ordinaire » des faits : un procureur suit deux signalements, de la CNCC et du PE, et confie l'enquête préliminaire à la police, puis au bout de 5 mois le Juge des Libertés lui autorise une perquisition, procédure que l'on peut trouver détestable mais qui est l'actuel code de procédure pénale ;
- ▶ et une thèse complotiste : par téléphone ou de face à face, un représentant de la Noblesse d'Etat fusionnée avec l'oligarchie financière - Macron himself, d'après la dernière version Mélenchon - donne l'ordre au procureur, à la police et à ses médias, (dont Le Monde, Mediapart, etc) de « couler », à 8 mois de toute échéance électorale, celui qui était jusqu'ici son meilleur ennemi ?

Tu refuses cette discussion et t'en tiens à « affiner » la version complotiste en hypostasiant magiquement ses acteurs, sans médiation : « La main invisible du marché et les automatismes non conscients des habitus de classe fonctionnent à l'économie et n'ont pas besoin de complot pour servir automatiquement les intérêts de l'oligarchie, ce creuset en lequel fusionnent l'ancienne noblesse d'Etat et la nouvelle classe des actionnaires. Le parquet est aux ordres. »

Aux ordres de qui ? D'une main invisible et des habitus de classe, qui poussent sans doute justice et presse, mécaniquement, à enquêter sur tout ce qui bouge, le PS, le FN, les LR ; le Modem, Benalla, donc forcément un jour la FI : exactement ce qu'attendait, tapis dans l'ombre, « le creuset en lequel fusionnent etc. »

Dont acte. Je suis désormais résigné au relativisme culturel.

Tu ne me considères plus comme gâteux, mais tu introduis une nouvelle hypothèse : je me « fatigue à être un supplétif de la justice », donc je fais partie du même complot. Et plus précisément, je suis un personnage à la Benalla : lui rêvait d'être un CRS pour casser du manifestant, moi, autrefois chercheur, je rêve d'être un supplétif d'un complot judiciaire.

Hypothèse fascinante, qui nous amène à une nouvelle question : comment savoir, moi qui parle, si ce que je dis exprime une volonté de comprendre, réflexe d'une nature curieuse et sceptique, murie dans une vie de chercheur et de militant, ou si je serais sans le savoir le personnage d'un jeu vidéo (sans doute écrit lui aussi par Mme Main invisible et Monsieur Creuset) : l'histoire d'un gars qui rêve d'être supplétif de justice.

Cette question n'est pas sans rapport avec celle que j'avais voulu poser (le pouvoir de distinguer l'apparence du complot), c'est en quelque sorte la méta-question : comment savoir si je ne suis pas le personnage d'un jeu vidéo écrit par les structures socio-économiques ? Version moderne de la question posée en son temps par René

Descartes : comment savoir si je ne suis pas le rêve d'un autre ? La réponse de Descartes t'es connue : je pense donc je suis, je pense que je suis un citoyen se posant des questions, donc je suis un citoyen se posant des questions.

Plus précisément : cela fait deux ans et demi qu'avec Natalie Gandais je pratique en effet les charmes de l'article 40, suite au signalement d'un délit immobilier de l'actuel maire de Villejuif dont nous avons eu connaissance dans l'exercice de nos fonctions. Mais comme Natalie n'est pas le Président de la CNCCFP, et comme la procureure de Créteil n'a pas les moyens du Procureur de Paris Molins, et comme le maire de Villejuif est un bien plus menu fretin que JL Mélenchon (donc moins susceptible d'offrir à la justice l'occasion d'une récompense narcissique), nous trépignons d'impatience depuis deux ans et demi dans l'attente d'une perquisition. Et en effet, en attendant, Natalie envoie régulièrement à la justice (qui transmet à la Brigade financière de la Préfecture de Police, chargée par le parquet de l'enquête préliminaire), de nouveaux éléments.

Oui, nous sommes, et en sommes fiers, des « supplétifs de justice » sur ce coup-là.

Mais dans l'affaire Mélenchon : désolé, Bernard, nous ne savons que ce que disent la FI, JLM et les journaux, et ne pouvons que réfléchir, en citoyens ordinaires, ayant déjà appelé à voter FI au second tour, tenté par une alliance municipale « à a Grenobloise ». Et en effet nous devons nous faire une idée sur Mélenchon, non seulement sur sa théorie des rapports leader / parti / masses, ou sur sa conception de la construction européenne (plan A, plan B), mais puisque l'actualité nous l'impose, sur la question de la probité.

Alors oui, nous aimons que la presse nous informe. Par exemple, les deux informations de [l'article de Médiapart que tu agonises](#) :

1. Quelques jours avant « le torchon de Médiapart », beaucoup ignoraient une « intimité » entre JLM et SC et d'autres pensaient qu'elle n'avait plus cours. La perquisition indiquerait que si. Or ce n'est pas anodin, puisque c'est bien SC entre autres qui est soupçonnée d'escroquerie et de détournement personnel de fonds publics. J'ai écrit que ça ne prouvait pas que JLM en ait profité. Mais c'est bien lui qui l'a nommée à cette position de directrice de com' , pouvant s'auto désigner comme prestataire.

Les dénégations lunaires de JLM et SC (« non, elle n'était pas dir com' », « non ce n'est pas elle qui choisissait les fournisseurs ») ne me convainquent pas. C'est donc un pur hasard si la... conseillère (?) de com' s'est retrouvée prestataire de com... grassement rémunérée ?

Comme le rappelle l'article que tu considères comme un torchon :

« Dans une enquête publiée ce vendredi matin 19 octobre, la cellule investigation de Radio France a pointé plusieurs lignes de dépenses originales, comme le sous-titrage de vidéos de campagne, facturé 200 euros par minute à l'association de financement. Le travail personnel de Sophia Chikirou aurait été valorisé à « près de 120 000 euros sur les factures de Mediascop », soit 15 000 euros mensuels en moyenne pour huit mois de campagne, a calculé Radio France. Les autres salariés de la campagne étaient bien moins rémunérés. »

Depuis, les techniciens de Radio-France ont détaillé en combien de temps et à quel tarif le service public (pardon , « la radio gouvernementale ») réalise les mêmes prestations.

Et sur la « deuxième surprise » du même article, tu peux répéter en boucle, Bernard, que tout le monde a bien le droit d'avoir 12 000 en liquide chez soi. Mais en tant qu'ancien marxiste tu sais que ce droit juridique n'entraîne pas la capacité de les avoir (comme dit Marx : « un thaler dans ma tête n'est pas un thaler dans ma poche ». Et surtout, l'article de Médiapart n'insiste pas tant sur la détention des 12 000 euros , mais sur la « deuxième surprise », qui

n'est pas d'ordre privé et concerne l'enquête :

« Dans le département de l'Essonne, les policiers sont en effet tombés sur plus de 12 000 euros en liquide au domicile d'un ami et collaborateur de toujours de Jean-Luc Mélenchon, un certain Pierre Moro. Deuxième surprise, et de taille : l'intéressé, surnommé "Pelou" par le héraut insoumis, a indiqué que cette coquette somme lui avait été confiée par la trésorière historique de M. Mélenchon, Marie-Pierre Oprandi - elle fut la mandataire financière de la campagne de 2017 -, qui lui avait demandé de la conserver discrètement. Ce qui laisse supposer que son origine, sa destination ou les deux pourraient être problématiques, selon nos sources. »

Venons-en aux perquisitions.

S'il n'y a pas eu de PV, du moins au siège de la FI, c'est qu'elle fut interrompue en direct. JP Mélenchon demande aujourd'hui la nomination d'un juge d'instruction qui, selon ta logique du jeu vidéo complotiste, aura exactement les mêmes buts, puisque les auteurs du jeu sont « la main invisible du marché et les automatismes non conscients des habitus de classe ». Le juge, « automatiquement », organisera les mêmes perquisitions, y compris éventuellement la copie des fichiers de militants, dont tu ne donnes aucune preuve, mais tu n'en es plus là depuis longtemps : il suffit qu'elle soit « vraisemblable ». *Se non e vero...*

Bon. Mais là où je ne joue plus, c'est quand tu atteints le point de Goodwin, sans doute pour briser là : « Ce n'est pas encore l'arrestation des PC au moment du pacte germano soviétique. On y vient. ».

« Les PC », comme tu dis, se sont divisés en 2 groupes : ceux qui, rompant avec le stalinisme, refusèrent le pacte (25 députés sur 73) et sauvèrent l'honneur du communisme : ils ne furent pas inquiétés. Et les autres qui approuvèrent le partage la Pologne, la destruction de son université et de ses élites, et l'enfermement immédiat des Juifs dans de misérables ghettos. Ceux-là, arrêtés parce que passés en pleine guerre dans le camp des nazis, ne méritent à mes yeux aucune excuse, pas même la lâcheté de Chamberlain à Munich.

Assimiler comme tu le fais la France Insoumise à ces individus, qui après la défaite négocieront la réparation de l'Humanité, argueront de leurs sabotages et de leur opposition au « Juif Mendel » et enverront le maire d'alors de Villejuif , Georges Lebigot, communiste du premier groupe, à une mort certaine en lui ordonnant d'aller reprendre les bureaux de sa mairie : c'est une insulte à la FI dont je te laisse la responsabilité. Je ne te suivrai pas sur ce terrain.

Seconde réponse de B. Guibert

Suite à ma réponse, B. Guibert m'a adressé une seconde réponse. La voici.

Cher Alain

Ma première réaction n'était pas par rapport en général vis à vis de FI, du PG et de Mélenchon. Et ce n'était pas non plus une discussion avec toi. Cette dernière serait trop compliquée sur Internet où les injures et les haines étouffent les analyses rationnelles et parce que j'ai de grandes critiques à faire à Mélenchon et à FI que je partage avec mes camarades de mon groupuscule Ensemble ! et qui ont valu à Clémentine Autain d'être ostracisée pour son entretien dans Politis et pour la pétition sur les migrants et qui m'ont valu à moi d'être victime des pratiques staliniennes

auxquelles je faisais allusion.

Par ailleurs je pense que le coup d'éclat de Mélenchon était délibéré et sa colère théâtralisée comme des commentateurs l'ont dit dans une stratégie de communication populiste que je désapprouve mais que j'ai trouvé tout de suite habile. Quant aux sondages bidons qui constatent une désapprobation massive et une chute brutale de popularité je demande à voir dans la population que décrivent si bien Annie Ernaux et Etienne Louis. Et dans quelque temps. Je suis très honoré que tu prennes tant de temps à dialoguer avec moi. Je l'attribue à notre vieille amitié.

Ma réaction se limitait à ce consensus médiatique que je trouvais aussi suspect que celui auquel nous avons eu droit en faveur de Macron pendant la campagne Présidentielle. Et je me suis étonné que Mediapart hurle avec les loups avec l'article "les deux premières révélations" juste au moment des perquisitions. Cela faisait certes un certain temps que je n'étais pas le seul à constater un fonds d'animosité personnelle de Mediapart plus vis à vis de Mélenchon que de FI d'ailleurs. Cet article je l'avais évidemment lu avant que tu m'en envoies un exemplaire.

1. L'article. Je maintiens qu'à ce stade il ne s'agit que d'insinuations. Dans ce contexte précis et dans cette conjoncture précise elles prennent un caractère partial et malveillant qui rompt avec la déontologie à laquelle Mediapart nous a habitué et qui fait que j'en reste un fidèle lecteur. Les indices rapportés (SC au domicile, les 12000 Euros en liquide) confirment des suspicions. Mais ils sont assez minces et ne méritent pas un scoop. D'ailleurs cela avait été ta première réaction au sujet de SC. Et tu as comme moi vu comment le fait d'être vraisemblablement la maîtresse de JLM est transformé en "relation extraconjugale" peccamineuse !

2. Les perquisitions. JLM n'a pas empêché la rédaction des PV. Les avocats ont listé toutes les irrégularités notamment la non présence des perquisitionnés et l'obstruction à l'entrée. Beaucoup de soutiens à gauche ont souligné la disproportion des moyens et le fait que les policiers étaient lourdement armés.

3. L'absence de complot. Le procureur est aux ordres de son ministre. Je ne pourrai jamais prouver évidemment qu'il y a eu téléphone. Mais les manoeuvres tortueuses de Sarkozy pour avoir accès à un de ses dossiers invitent à la suspicion.

Les financements et appuis (Las Vegas, Londres, Manhattan), les ristournes et l'appui quasi unanime des médias en faveur de Macron pendant la campagne montre que notre oligarchie financière n'a pas besoin de complot en bonne et due forme pour faire élire son fondé de pouvoir pour son département « France ». Elle aurait presque pu se passer de financement officiel.

3. Ton analyse des présomptions de malversation de Mélenchon et de son équipe. J'ai déjà dit qu'elle était très brillante et convaincante. Mais dans le contexte actuel et la conjoncture précise elle est hors sujet de la tempête médiatique qui, ne porte pas là dessus mais fait de la psychologie de Prisunic et de la politique de comptoir. J'ai eu tort de faire de l'ironie, une fois de plus, en te traitant de supplétif.

Copie des fichiers ? Présomption de ma part. Ils auraient tort de se gêner même si les ex RG n'en ont vraisemblablement pas besoin.

Ma comparaison avec le PC que je n'ai jamais porté dans mon coeur pas plus que toi est historiquement malheureuse. J'en conviens. Je ne voulais là qu'exprimer ma conviction, qui persiste, que ces perquisitions constituent une manoeuvre politicienne qui n'appelle pas que de vieux militants de la gauche de gauche vienne à sa rescousse.

4. Un débat de fond sur le populisme de gauche sur l'obsolescence « de la forme parti » comme nous disions aux

universités d'été des Verts il y a 15 ans est plus que jamais urgent et nécessaire mais pas dans cette mêlée médiatique pleine de « bruits et de fureurs ». Je maintiens mes références « aux contradictions au sein du peuple » n'en déplaise aux simplismes injurieux et haineux.

Ma réponse à la seconde réponse de Bernard Guibert.

Cher Bernard,

j'ai en effet ouvert le débat avec toi seul au nom de notre vieille amitié et de notre respect mutuel. Je n'ai en effet rien à faire des fidèles de JLM qui déposent une petite crotte non argumentée sur ma page FB. Celle-ci, je l'aurais souhaitée lieu de débat réglé (« disputatio »), mais je l'ai laissée ouverte et je ne modère a posteriori que les graves infractions à la netiquette. J'apprécie par ailleurs de savoir que tu es plutôt de la tendance Ensembles-Autain sur les réfugiés.

Le clash entre nous est intervenu, non sur ton soupçon de gâtisme (quoique...), mais sur l'attaque hallucinante de JLM contre Mediapart et France-info. Tu as insulté gravement un des articles, et n'a précisé qu'ultérieurement que tu ne visais que cet article (dont les auteur.e.s sont nominalement parmi les meilleurs de Mediapart) . Tu es donc apparu comme « hurlant avec les loups » de la FI contre la presse, attitude gravissime qui a entraîné [le départ de la correspondant de la FI à New-York Morgane Houssais](#)

Alors discutons encore de la déontologie de CET article. Je reviendrai plus tard sur ce qui me paraît une beaucoup plus grave erreur, inattendue, de ta part (l'Histoire comme jeu video à la *Total Recall* ou *eXistence* dont les structures seraient l'auteur).

Insinuations ?

Mediapart ne révèle ici que des indiscretions des enquêteurs, ce qui est aussi le boulot d'un journal d'investigation. Et je te rappelle que l'enquête n'est pas encore couverte par le secret de l'instruction : on en est encore à l'enquête préliminaire, et dans le cas des actes terroristes, le procureur Molins avait l'habitude de communiquer chaque soir les éléments recueillis dans l'enquête du jour, y compris sur les liaisons « extra-terroristes » entre les mis en cause. Et je pense qu'il avait raison.

Tu peux cependant considérer comme « insinuation de *Mediapart* », résultant de la découverte que la relation « extra-professionnelle » de JLM et SC est toujours d'actualité (contrairement à ce qu'écrit par exemple Fatima Benomar dans son texte de 2017), la phrase suivante :

« De fait, si l'enquête devait confirmer le soupçon qui a présidé à son ouverture, cela signifierait que les sommes incriminées perçues par Mme Chikirou l'auraient été à l'occasion d'une campagne présidentielle dirigée par un homme politique avec lequel elle partage une relation intime régulière. »

Je pense pour ma part que c'est une implication irréfutable. C'est la suite des implications qui poserait problème. Moi-même j'ai commenté sur FB en suggérant deux pas logiques supplémentaires. Le premier est certain : cela explique la colère inextinguible de JLM (productive ou contre-productive, l'avenir en effet le dira). Une réaction «

chevaleresque » en quelque sorte, honorable d'un point de vue romantique : il prend la défense de son amie. L'autre, dont j'ai écrit que ce ne serait qu'une interprétation non prouvée, serait que JLM a volontairement bénéficié de l'enrichissement personnel allégué de son amie. Mais *Mediapart* ne le dit pas !

Sur les 12 000 euros, l'insinuation est plus explicite, mais attribuée à « la source », vraisemblablement un enquêteur de l'Essonne. C'est parfaitement spéculatif (de la part de la source) mais c'est, de la part de *Mediapart*, une information journalistique intéressante sur les pistes poursuivies par les enquêteurs :

« Cette coquette somme lui avait été confiée par la trésorière historique de M. Mélenchon, Marie-Pierre Oprandi - elle fut la mandataire financière de la campagne de 2017 -, qui lui avait demandé de la conserver discrètement. Ce qui laisse supposer que son origine, sa destination ou les deux pourraient être problématiques, selon nos sources. »

Bref j'ai trouvé que c'était un bon « article d'actu », pas un « excellent » article de synthèse, et si ça ne t'intéresse pas, n'en dégoute pas les autres !

Ensuite sur la question du déchainement médiatique.

Il ne prouve rien, ni dans un sens ni dans un autre. Les médias ne sont pas des sujets, fussent-ils aliénés, mais des champs de bataille (cf [mon analyse de mon lynchage médiatique](#) et en particulier par *Le Monde* en 2001, dans *Acrimed*).

Ce qui m'amène à revenir sur ton argument Védrine. Il s'inscrit dans l'une des trois armes de la Raison pour discriminer entre les récits « normaux » et les récits complotistes : 1. La vraisemblance (dont un volet est le critère du rasoir d'Okham), 2. L'analyse des mobiles des porteurs de récits, 3. La comparaison logique des faits et des récits.

Ton argument Védrine relève du second registre. Tu écris « Même Védrine est contre l'unanimité des médias » et tu qualifies cela d'argument a contrario (sous-entendu : si même Védrine, qui est un salaud...)

Pour moi c'est le contraire. Védrine est aujourd'hui l'un des derniers défenseurs du gouvernement français, accusé par la presse qui nous intéresse (*Le Monde*, *Libé*, *Mediapart*...) de complicité de génocide des Tutsi. Il en a même fait sa spécialité. Or ces journaux sont les procureurs dans ce débat, sortant de mois en mois de nouveaux documents, et *Mediapart* vient d'ailleurs de [renvoyer une carte postale](#). La rage de Védrine contre *Mediapart* va donc croissante. Il n'y a rien de « contrario » à ce qu'il dise systématiquement le contraire de *Mediapart* (et que moi, tel Lucky Luke prenant pour guide heuristique le contraire de la direction de Rantanplan) je me sentes porté à penser le contraire de Védrine...

Sur le complot des structures

[Mon expérience de lynchage médiatique en 2001](#), et mon passage du structuralisme à la théorie de la régulation, m'amènent à récuser complètement ton analyse structuraliste des actes des uns et des autres, en particulier des journalistes.

Prenons le cas du *Monde* : Maia Surduts m'a dit que E. Plenel était la Main Noire que dirigeait mon lynchage, sur-interprétant même ce que disait Ariane Chemin. Donc je pourrais penser que « Plenel m'a tué » ou du moins a tué ma compagne d'alors, Francine Comte, qui en a fait un cancer dont elle est morte. Mais je peux penser aussi que c'était de sa part une connerie « pro-Jospin », et en tout cas je ne vais pas m'accrocher.

Il y avait, dans mon lynchage médiatique, comme une basse continue, un préjugé comme quoi j'étais le plus radical des Verts et « donc » que j'étais en effet la victime des « adversaires de l'écologie punitive » : les lobbies productivistes. Je l'ai d'ailleurs écrit. Mais cette vérité structurale ne pouvait avoir que des effets statistiques, et non pas déterminer l'attitude de chaque individu (en l'occurrence journaliste) à chaque instant. La preuve : plusieurs éditorialistes du Monde me défendaient.

Quant à la sortie du structuralisme... Tu te souviens de notre jeunesse, quand au sommet de la vague, J. Rancière, dans *Lire le Capital*, écrivait « L'être mystifié est l'attribut essentiel de la notion de sujet ». Il a complètement inversé sa position depuis. La théorie de la régulation a marqué une rupture, rendant « un certain degré » de liberté aux agents pris dans les structures. Idem chez les radicaux américains le débat « Structure and Agency » (Bakshar,...), à l'EHESS le débat Bourdieu contre Levi-Strauss etc.

Je suis donc soufflé de te voir revenir au structuralisme pur et dur à la Rancière : « *La main invisible du marché et les automatismes non conscients des habitus de classe fonctionnent à l'économie et n'ont pas besoin de complot pour servir automatiquement les intérêts de l'oligarchie, ce creuset en lequel fusionnent l'ancienne noblesse d'Etat et la nouvelle classe des actionnaires. Le parquet est aux ordres.* » A la limite je préfère voir Molins « ordinairement » aux ordres (la perquisition contre Mélenchon en échange de sa nomination comme 1er Proc à la Cour de cass) qu'accepter une pareille « causalité métonymique ».

Oui, la sociologie matérialiste définit un champ d'attracteurs, de positions possibles (« l'être de classe détermine la conscience de classe »). Mais déterminer ne veut pas dire causer, ni de façon « déterministe », ni en l'absence de médiation, de mode de régulation. Le mode de régulation sert justement à pallier la tendance des sujets à « diverger » des structures.

Troisième réponse de B. Guibert.

Et on en restera à cette réponse consensuelle... aboutissement normal d'un débat courtois.

Cher Alain

Tu surinterprètes trop. Dans mes modestes et concises réponses je n'ai pas brandi le structuralisme déterministe contre l'école de la régulation. J'ai fait allusion à Bourdieu qui refusait l'étiquette structuraliste et acceptait un jeu non déterministe des agents avec leur habitus pour montrer qu'on pouvait faire l'économie de la théorie du complot sans pour autant exonérer l'oligarchie de ses responsabilités dans une instrumentalisation au service de ses intérêts de classe des « libertés juridiques formelles bourgeoises ».

Je suis sûr que finalement les formes seront respectées pour Mélenchon et FI : les technocrates du droit sont compétents et habiles. Et il est de bonne guerre de jouer ce jeu pour essayer de les retourner contre elle. Mais dans la tradition dont nous nous réclamons nous savons qu'il ne faut pas s'enfermer dans son formalisme. Et statistiquement nous savons que la justice et la police pratiquent le « deux poids deux mesures ».

Certes tous les journalistes ne sont pas pourris et il faut défendre la liberté de la presse et de manière générale les « libertés bourgeoises ». Mais dans le contexte et la conjoncture des perquisitions l'unanimité des médias m'a été insupportable. Et ma colère de méridional authentique (à la différence de Mélenchon) s'est insurgée contre l'article

sur les révélations qui me semblait partie prenante d'un lynchage médiatique.

Si j'ai cité Vedrines, je ne sais pas si tu as écouté cette émission, c'est que je me marrais de voir les journalistes offusqués que leurs deux interlocuteurs refusent de les suivre dans leurs « évidences » bien qu'ils soient politiquement des adversaires de Mélenchon. Et comme tu sais un certain nombre de voix de gauche et de droite ont refusé de jouer les moutons de panurge. Sans doute plus pour des arrière-pensées politiciennes que pour promouvoir l'indépendance de la justice.

Mon esprit de contradiction me porte à me dire qu'un tel homme, Mélenchon, qui suscite autant de haine ne peut pas être intrinsèquement pervers.